

## Compte rendu partiel et partial du CTL de juillet 2020 3/3

Par Fabien DUBOST Elu en CTL pour FO DGFIP 27

## Pour payer vos impôts, rendez-vous au Chiquito.





1. La liste des commerçants Française des Jeux, qui vont avoir l'exclusivité des paiements en espèces, est parue pour le département de l'Eure, au 20 juillet 2020, sur Ulysse.



Et, au milieu de cette liste de commerçants, se trouve le **Chiquito** (photo non contractuelle : **bar, tabac, journaux, jeux, impôts,** il faut refaire la signalétique). Nous devrons renvoyer les usagers payer leurs créances publiques en espèces, au Chiquito, dans l'Eure. Si señor. Ce n'est pas une blague, hélas... A partir du 28 juillet 2020.

Comme nous sommes dans un chassé-croisé de vacanciers, que nous en avons raz-le-bol de ces histoires où les services publics sont vendus comme de vulgaires tapas, nous avons décidé de rêver un peu. Sur cette photo, la zone de confidentialité du Chiquito (bar parisien le Chiquito, photo non contractuelle, donc) :



Depuis toujours, les caissiers de la DGFIP comptent chaque centime. Nous avons des contrôles fiscaux permanents, sur tous nos agents. Et des contrôles de caisses très réguliers. Chaque jour par les caissiers. Plusieurs fois par an par les comptables. A chaque audit pour les Trésoreries. A la moindre incartade, pour le vol de quelques euros, la commission de discipline sanctionne. Et nous en sommes fières. Notre probité, c'est notre fierté. Nous contrôlons les régies avec une rigueur identique. Il ne nous reste même plus les yeux pour pleurer. Ni l'impôt sur les os.

Dans les centres des Finances Publiques, le caissier propose-t-il un café ou une tequila à ceux qui viennent payer leurs créances? Sans parler d'un ticket de grattage « française des jeux ». Nous n'avons pas de précédent. Les usagers vont être surpris, eux aussi. Nous demandons des contrôles renforcés sur ces commerçants. La Direction nous renvoi aux conventions signées : même pas un contrôle de type « régie ». Autant dire « du vent ».



La soirée est à supplément : les usagers vont aussi pouvoir payer impôts et créances publiques par carte de crédit dans ces bars.

A FO DGFIP 27, nous refusons toute forme d'externalisation de nos métiers. Le recouvrement vendu aux huissiers, l'accueil physique aux MFS, le ménage à des entreprises privées. Et maintenant le paiement des créances publiques en espèces et en carte de crédit aux buralistes de la Française des Jeux. Quelle honte!

## 2. Déménagement du SDIF à Louviers : l'orchestre des mariachis envoi la musique.

Les agents du SDIF voulaient rester à Evreux. Ils sont nombreux à avoir demandé à rester à Evreux.

Le service risque d'être durablement affecté par des changements très importants. Et des compétences perdues. La Direction nous assure que des formations « renforcées » vont être mises en place. Nous verrons.

Par ailleurs, beaucoup d'agents du nord du département, voir du département voisin, ont choisi de venir à Louviers, dans ce service. En ce

sens, il y a une vrai demande de proximité des agents car Louviers est un centre de vie important. Nous avons même, comme syndicat, conseillé à des agents de postuler sur Louviers quand ils habitent à côté. Nous constatons avec tristesse que de nombreux postes étaient disponibles.

Les travaux d'aménagement vont se faire dans un temps très court, avec un budget serré, et sans désamiantage préalable.

Pour l'ensemble de ses raisons, en soupesant le pour et le contre, et après avis des agents du CDIF que nous avions rencontré en février, nous avons voté

FO: contre, en première convocation. FO: contre, en seconde convocation.

## 3. Fusion de cinq services de publicité foncière dans l'Eure.

Cette fusion est au milieu du gué depuis très longtemps. Trop longtemps, même. Au milieu du gué, les agents souffrent. Pour autant, **le travail à distance** peut-il être organisé pour ce service regroupé? A FO DGFIP 27, nous demandons à la Direction l'organisation du travail à distance. Pour les agents de la DGFIP, actuellement, c'est la mise à distance de leur travail.

